



**Filières Sciences Biomédicales et Médico-Sanitaires
Année académique 2013/2014**

FICHE DE RENSEIGNEMENT

Sur autorisation N°13/08428/L/MINESUP/SG/DDES/ESUP/SDA/OAGS du 17 décembre 2013 du Ministre de l'Enseignement Supérieur, l'Université Evangélique du Cameroun, sous la Tutelle Académique de l'Université de Ngaoundéré, l'UEC ouvre la formation en Filières Sciences Biomédicales et Médico-Sanitaires.

1 - Concours d'entrée en 1^{ère} Année

L'admission dans les Filières Sciences Biomédicales et Médico-Sanitaires se fait sur concours. Les diplômes délivrés sont la Licence Professionnelle, le Master Professionnel et le Doctorat.

2 - Recrutement en 2^{ème} et 3^{ème} Année

A. Anciens étudiants de la Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé de l'UEC :
Admission sur étude de dossier comprenant une demande motivée, la fiche de candidature et les relevés de notes.

B. Etudiants issus d'autres Institutions Privées d'Enseignement Supérieur de formation médicale ou biomédicale : admission sur étude de dossier suivie d'un test. Ils devront fournir, outre leurs relevés de notes, un dossier comprenant une demande motivée et les pièces mentionnées sur la fiche de candidature.

3 - Spécialités en Filière Sciences Biomédicales

1. Biochimie Clinique ;
2. Anatomie et Cytologie Pathologiques ;
3. Parasitologie-Bactériologie ;
4. Santé Publique-Génie Sanitaire ;
5. Hématologie Clinique.

4 - Spécialités en Filière Sciences Médico-Sanitaires

1. Soins Infirmiers ;
2. Techniques de Laboratoire ;
3. Radiologie et Imagerie Médicale.

Les cours de la première année se font en tronc commun. La professionnalisation-spécialisation commence dès la deuxième année. Les Cycles Master et Doctorat seront ouverts progressivement et dans le strict respect de la réglementation.

5 - Pièces à fournir

Pour faire acte de candidature, il faut adresser à l'Université Evangélique du Cameroun un dossier comprenant :

1. Une fiche de candidature (fournie par l'Université) ;
2. Une Copie certifiée conforme d'acte de naissance ;
3. Une Photocopie certifiée conforme du Relevé de notes du Probatoire ou GCE « O » ;
4. Une Photocopie certifiée conforme du Relevé de notes du Baccalauréat (BAC C, D, E) ou GCE « A » en quatre (4) matières hormis la religion ;
5. Un Certificat Médical datant de moins de 3 mois délivré par un Médecin ;
6. Quatre (4) photos 4x4 ;

7. Une Enveloppe de format A4 timbrée (au moins à 500 Fcfa) et portant l'adresse du/de la candidat(e) ;
8. Un Avis de versement bancaire des frais de concours (les frais de versement dit déplacés sont à la charge du candidat).

6 - Frais de concours et de scolarité

1. Frais de concours : Fcfa 20 000
2. Frais d'inscription : Fcfa 15 000
3. Frais de scolarité et de tutorat : Fcfa 850 000 (**payable en 3 tranches**)

7 - Modalités de versement des frais de scolarité

Tout paiement se fait par versement bancaire au compte de l'Université Evangélique du Cameroun N° 43289335001 - 45 domicilié à la BICEC, Agence de Bafoussam ou au compte N° 37120 04 00649 80 domicilié à la CAMED, Agence de Bafoussam.

8 - Cité et Restaurant Universitaires

L'Université Evangélique du Cameroun dispose d'un Restaurant Universitaire d'une capacité de 160 places et d'une Cité Universitaire de 40 chambres pour 80 lits, soit 2 personnes par chambre. Les étudiant(e)s ont le choix de se loger à la Cité Universitaire et/ou de se nourrir au Restaurant Universitaire.

Les frais d'hébergement à la Cité Universitaire sont de Fcfa 200 000 par étudiant(e) et par an et payables une seule fois. Ces frais donnent droit à une (1) place dans une chambre à 2 lits avec salle d'eau et électricité. Pour ceux et celles qui veulent préparer eux/elles-mêmes à manger, une cuisine commune est aménagée avec frigos, cuisinières et gaz. L'Internet est disponible 24/24 et gratuit.

Quant au Restaurant Universitaire, il faut prévoir pour ceux/celles qui souhaitent en bénéficier Fcfa 2 000 pour trois (3) repas par jour, soit Fcfa 500 pour le petit déjeuner, Fcfa 750 pour le déjeuner et Fcfa 750 pour le dîner.

9 - Date de concours et début des cours

Le concours d'entrée en 1^{ère} Année et le test de sélection d'entrée en 2^{ème} et 3^{ème} Année auront lieu le lundi 13 et le mardi 14 janvier 2014. La date limite de dépôt de dossier est fixée au vendredi 10 janvier 2014. Les cours débiteront le lundi 20 janvier 2014. Tout sera mis en œuvre pour couvrir les deux semestres de l'année académique 2013/2014.

10 - Equipe de coordination et d'enseignement

Les filières Sciences Biomédicales et Médico-Sanitaires sont coordonnées par une équipe expérimentée et dévouée. Il s'agit du :

1. Prof. Emérite Albert Legrand Same Ekobo, de nationalité camerounaise, Doyen ;
2. Prof. Jacqueline Ferrand, de nationalité française, Vice-Doyen en charge des Enseignements, de la Recherche et de la Coopération (en cours de recrutement).

Les enseignements sont dispensés par des professeurs spécialistes et chevronnés.

11 - Université de Tutelle

La formation dans les Filières Sciences Biomédicales et Médico-Sanitaires est placée sous la Tutelle académique de l'Université de Ngaoundéré.

Mbouo/Bandjoun, décembre 2013
Le Recteur,
Rév. Jean-Blaise Kenmogne,
Docteur en Droit de l'Homme